

La rubrique ETAT DE ... s'est employée jusqu'à ce jour à mettre à disposition des informations concernant les périodiques académiques ou savants qui s'inscrivent dans le champ des sciences humaines et traitent du monde arabe et islamique.

Deux cycles de recension ont permis de présenter les revues paraissant au Maghreb (Tunisie : n°1 ; Maroc : n° 2 ; Algérie : n° 3 ; Libye : n° 8-9), puis de proposer un catalogue des périodiques européens (Espagne : n° 4-5 ; Grande-Bretagne et Allemagne : n° 6 ; Italie : n° 7 ; France : n° 10 ; Scandinavie : n° 14).

Dans le prolongement de cette démarche, la rubrique ETAT DE ... s'engage désormais dans une nouvelle approche des lieux et médias de la production et de la reproduction des savoirs. Ainsi, les prochains numéros s'attacheront à mieux faire connaître les principaux lieux de ressources documentaires ouverts aux chercheurs et aux étudiants au Maghreb, pour l'essentiel des centres d'archives et de documentation scientifique ainsi que les bibliothèques nationales ou spécialisées dans des domaines appartenant aux sciences sociales et humaines.

Cette présentation tente de répondre à un double dessein : proposer, d'une part, un repérage global des institutions, de leurs vocations et de leurs activités et composer, d'autre part, un instrument de travail offrant des informations concernant la documentation disponible ainsi que les modalités d'utilisation ou d'accès aux produits documentaires.

Ce tour d'horizon débute par les centres nationaux de documentation scientifique, en l'occurrence par le Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique à Tunis.

CENTRE NATIONAL UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE -

1 Avenue de France - Tunis

Tel : (1) 651 625

Fax : (1) 354 216

Télex : 134 415

Créé en 1980, le CNUDST est un Etablissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et à la Technologie (Premier Ministère). Cette institution a pour vocation principale d'assurer l'inventaire, le traitement et la diffusion de la documentation scientifique, technique, littéraire et sociale produite en Tunisie ou à l'étranger par des Tunisiens, en vue de constituer un fonds de référence composé en particulier de documents non publiés tels que thèses, mémoires, rapports d'études, actes de congrès, données scientifiques et techniques, brevets, normes ... (décret n° 92-1911 du 2 novembre 1992, modifiant et complétant le décret n° 80-1002 du 6 août 1980).

L'organisation du CNUDST distribue les tâches définies par cette mission entre ses services :

- **la sous-direction de la documentation** est chargée d'assurer la coordination des activités de la structure documentaire du secteur universitaire et de constituer des **bases de données** accessibles aux chercheurs, aux étudiants post-maîtrise et aux cadres des secteurs économiques et sociaux et des administrations publiques ;
- **la sous-direction des bibliothèques** anime principalement le service d'une **bibliothèque centrale de recherche** qui a pour tâche de compléter, dans le cadre du plan national d'acquisition, les fonds des bibliothèques spécialisées qu'elle assiste par le prêt interbibliothèques ;
- **la sous-direction technique**, habilitée entre autres fonctions à la maintenance des outils documentaires, comprend un service d'édition en charge de l'impression, de l'édition et de la diffusion des publications du centre et des résultats de recherche (voir encadré).

Les bases de données disponibles au CNUDST

TUNIDOC

Base de données sur l'information scientifique et technique, TUNIDOC est interrogeable par minitel ou par un terminal classique. Cette base propose des références bibliographiques se rapportant à des documents sur la Tunisie ou écrits par des Tunisiens et accompagnées soit de descripteurs (mots clés), soit de résumés.

Les informations sont issues de périodiques (2721 articles), de travaux universitaires (3010 thèses) et de rapports et mémoires, soit environ **10050 références au mois d'avril 1994**.

Continuellement mise à jour, cette documentation est repérée en Tunisie et à l'étranger. En ce qui concerne les thèses - parmi lesquelles on compte certes des études de droit, d'économie et de sociologie, mais principalement des travaux relevant du domaine des sciences exactes ou appliquées - elles sont soit répertoriées à l'extérieur du pays par interrogation des bases de données étrangères et par consultation des centres de dépôts, soit obtenues en Tunisie par voie de dépôt, lequel est effectué auprès du CNUDST par les institutions de sou-tenance ou par le service des équivalences du Ministère de l'Education et des Sciences.

L'accroissement de ce fond demeure par conséquent tributaire du degré d'animation du réseau universitaire national de documentation.

Notons enfin que les documents repérés grâce à la base TUNIDOC sont disponibles auprès de la bibliothèque centrale du CNUDST sous forme d'originaux, papier ou micro-fiches, avec possibilité de restitution de ces microformes sur papier.

TUNIPER

Egalement interrogeable par minitel ou terminal classique, cette base couvre les domaines des sciences exactes et des sciences sociales et donne accès à des descriptions bibliogra-phiques portant sur des périodiques représentant les fonds de revues disponibles dans dix-huit établissements d'enseignement supérieur et de recherche, soit **6443 titres enregistrés en avril 1994**.

JORT

La base de données juridiques *Journal Officiel de la République Tunisienne* est un produit développé dans le but de faciliter toute recherche d'information législative ou administra-tive publiée au *JORT*. Tous les textes à caractère légal ou réglementaire sont signalés, à l'exception des lois et décrets relatifs au domaine de l'agriculture, pour lequel une base de données similaire existe, à savoir JORTAGRI sur le serveur du Centre National de Docu-mentation Agricole (CNDA). En outre, les textes à caractère individuel tels que les nomina-tions ou décrets portant expropriation pour cause d'utilité publique ne sont pas pris en compte. Il en est de même de l'information à caractère éphémère : les arrêtés d'ouverture de concours ou examens professionnels, par exemple.

La base de données *JORT* est présentée de façon à permettre la recherche par différents critères :

- l'origine : département concerné ;
- le titre du texte : la recherche peut s'effectuer par n'importe quel mot du titre sans qu'il soit nécessaire de connaître le titre entier et exact ;
- les descripteurs ou mots-clés : une analyse du contenu de chaque texte juridique est réalisée afin de permettre à l'utilisateur d'obtenir le maximum de références sur un sujet donné.

A ce jour, cette base de données couvre l'information publiée au *Journal Officiel de la République Tunisienne* depuis le 1er janvier 1988. Elle comprend **5022 références**.

ENERGY

Cette base regroupe **6300 références** sur les problèmes énergétiques des pays en voie de développement.

Elle devrait prochainement être complétée par le traitement du fond documentaire de l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique.

Enfin, plus de 500 bases de données étrangères sont par ailleurs accessibles à partir du CNUDST (PASCAL, MEDLINE, CHEMABS, TELETHESES, etc). Le chercheur peut s'adresser au service "Question-Réponse" (Tel : (1) 337-234) et, dans ce cas, les consulta-tions sont payantes.

Publications du CNUDST

Parmi les publications éditées et diffusées par le CNUDST, citons les séries *Droit public, Histoire du Mouvement national, Statistiques et Mathématiques appliquées, Physique, Sciences de l'Information* et *Médecine*, soit une douzaine de numéros auxquels s'ajoutent deux répertoires des thèses tunisiennes parus en 1987 et 1990 et deux index rétrospectifs présentant la base TUNIDOC.

Le CNUDST assure également la publication de la revue de l'Institut Supérieur de l'Histoire de Mouvement National : *Watha'iq* (voir *Correspondances*, n°1, "Etat des revues tunisiennes").